



Déclaration de l'Alliance du Trèfle Comité technique ministériel du 7 décembre 2017

7 décembre 2017

Madame la Secrétaire générale,

A l'occasion de ce dernier comité technique ministériel de l'année 2017, l'Alliance du Trèfle vous remercie pour la qualité du dialogue dans les instances comme ce CTM et les nombreux groupes de travail préparatoires, en regrettant encore une fois qu'une circulaire Fonction publique ait pour effet de l'exclure du CHSCT ministériel.

Concernant plus particulièrement les sujets à l'ordre du jour :

- l'Alliance du Trèfle ne peut que regretter le report du PPCR d'un an, qui est transcrit dans la grille proposée pour les adjoints d'enseignement, et le retard pris dans la mise en place du RIFSEEP.

- l'Alliance du Trèfle est favorable à la publication d'un barème pour les mobilités des personnels enseignants et des personnels d'éducation, avec ajout de critères subsidiaires, de nature à favoriser la transparence et l'équité de traitement entre les agents qui demandent une mutation. Elle est également très attachée à l'examen au cas par cas de la situation des agents, les décisions de l'administration ne pouvant résulter d'une simple arithmétique.

- la dématérialisation des bulletins de paie devrait permettre une consultation des bulletins en même temps que le versement de la paie, qui permettrait aux agents de constater et de signaler rapidement d'éventuelles erreurs dans leur paie afin que leur correction puisse être effectuée dans les plus brefs délais. D'autres chantiers concernant la clarté des mentions figurant sur ces bulletins et la régularisation des sommes indûment perçues devraient être ouverts rapidement.

- dans le cadre des futures élections professionnelles, l'Alliance du Trèfle est favorable à l'élargissement aux établissements publics et souhaite connaître rapidement le périmètre électoral définitif. Afin d'obtenir une meilleure participation des agents à ces élections, il conviendra de veiller à la clarté et à la bonne connaissance par les agents des modalités de vote. Une communication efficace doit être mise en place. L'organisation de ces élections sera particulièrement complexe dans les directions départementales interministérielles avec des modalités de vote différentes selon l'origine des agents et les scrutins (vote électronique pour le ministère des finances).

Pour l'année 2018, L'Alliance du Trèfle attend la construction d'une feuille de route sociale qui donne du sens et des perspectives aux agents de notre ministère.

Parmi les thèmes que nous mettons en avant figurent en particulier :

- **La poursuite active de la déprécarisation**, dont le dispositif arrive à terme en mars prochain, afin de sécuriser la situation professionnelle de nos collègues contractuels en veillant à éviter, pour l'avenir, la reconstitution de situations de précarité.



-L'harmonisation des régimes indemnitaires et des parcours professionnels, dans une perspective d'équité et de meilleure visibilité pour les personnels. En ce qui concerne les parcours professionnels, le dialogue social sur la valorisation des métiers, la formation tout au long de la carrière, ou encore la mise en place de chartes de gestion doivent permettre de mieux répondre aux attentes de nos collègues.

- La qualité de vie au travail, qui conditionne le bien-être des agents et la performance collective du service public.

L'Alliance du Trèfle a soutenu la mise en place du baromètre social. Elle considère que la démarche devra se traduire par l'élaboration d'un plan d'actions concrètes sur la base des résultats attendus du questionnaire.

Dans un contexte de fortes tensions sur les budgets et les effectifs, l'Alliance du Trèfle préconise l'engagement d'une réflexion sur la simplification et l'organisation collective du travail. Elle se félicite de l'ouverture du télétravail aux agents du ministère en 2017, et demande que le dispositif fasse l'objet d'un bilan en 2018.

-La réflexion sur l'avenir des missions et la préservation des compétences, dans le cadre d'Action publique 2022. L'Alliance du Trèfle demande la réalisation d'un bilan de la réforme territoriale qui a fortement impacté notre ministère.

- Et enfin la poursuite de la démarche engagée dans le cadre de l'obtention des labels égalité et diversité.